

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2019

\*\*\*\*\*

Convocations adressées le 22 mars 2019

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

- *Paratonnerre Eglise / Ecole*
- *Attribution logement n°2 – Chapiteau*
- *Information lotissement*
- *Ouvertures de Crédits budget principal*
- *Eau Potable*
  - o *Fusion des 2 syndicats*
  - o *Blocage transfert de compétence à la 3CVT*
- *Infos et questions diverses*

*L'an deux mil dix-neuf et le vendredi vingt-neuf mars, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M. Maurice MOCQUOT, Maire.*

Etaient présents : M. Vincent AHÜ, Mme Aline GALLY, Adjoint ;  
Mme Bernadette BARBIER, Isabelle DOMINJON, Monique OTTELET  
Mrs Bernard DEVELEY, Pascal FEVRE ;

Absents excusés : -

Absents : -

Secrétaire : M. Vincent AHÜ



## PARATONNERRE EGLISE / ECOLE :

*Préfecture le :*

*Le Maire présente au Conseil Municipal le devis global pour les mises aux normes des paratonnerres de l'Eglise et de l'Ecole. Outre cette mise aux normes, ce devis comprend la protection de l'ensemble des logements de l'Ecole, de la classe et du secrétariat de mairie.*

*Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise PROTIBAT pour un montant de 16 331.- € HT.*

## ATTRIBUTION DU LOGEMENT N°2 – CHAPITEAU :

*Visa Préfecture le :*

*Suite au rapport de la Commission logement, le Conseil Municipal décide d'attribuer le logement n°2 du Chapiteau à Mme Hélène LHERMITTE à compter du 14 mars 2019.*

## INFORMATION LOTISSEMENT :

*Le Maire informe le Conseil Municipal du lancement d'appel d'offre par le bureau d'étude URBAN INGENIERIE.*

## OUVERTURE CREDIT AU BUDGET PRINCIPAL :

*Visa Préfecture le :*

*Le Maire informe qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits au budget principal en investissement avant le vote du budget, soit la somme de 56 000 € :*

- *Accessibilité : au compte 2313*
  - o *Salle des loisirs : 5 600 €*
  - o *Vestiaire foot : 3 700 €*
- *Cimetière : au compte 2116*
  - o *Reprise des concessions : 17 000 €*
- *Honoraires Maitrise d'œuvre : au compte 2315*
  - o *URBAN INGENIERIE : 1 700 €*
- *Désherbeuse à eau chaude : au compte 21571*
  - o *Expert Jardin : 28 000 €*

## **EAU POTABLE :**

Visa Préfecture le :

*Le Maire informe le Conseil Municipal sur la situation des syndicats des eaux et la délégation de compétence en eau à la 3CVT :*

○ *Fusion des 2 syndicats : Le Conseil Municipal délibère favorablement à la fusion du SAEP avec le SIVU du Moulin des Fées.*

○ *Blocage transfert de compétence à la 3CVT : le Conseil Municipal délibère et s'oppose au transfert de compétence eau à la 3CVT.*

## **INFOS ET QUESTIONS DIVERSES**

Préfecture le :

**\*\* Contrat balayage** : le Conseil Municipal accepte le contrat de balayage de l'Entreprise MANSANTI TP pour un montant de 422 € HT pour 2019.

Préfecture le :

**\*\* Avancement travaux sur la commune** :

- *Ralentisseurs par GCTP : terminés*
- *Travaux renforcement poste fosse : les branchements électriques sont en cours par l'entreprise SOMELEC*
- *Aménagement place de l'Eglise et antenne relais : démarrage prochainement*

**\*\* Projet d'aménagement foncier** : Aline GALLY informe le conseil sur l'évolution de ce projet

**\*\* Sécurisation angle rue Haute / rue de Besançon** : le Maire informe de la demande de M. YTHIER d'ajouter un point d'éclairage à l'angle rue Haute et rue de Besançon et de sécuriser ce carrefour. Le Maire convoquera prochainement la commission voirie.

*La séance a été levée à 21h45.*

*Varenes, le 1<sup>er</sup> avril 2019*